

D-2021-032

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	65
Votants	70

Conseil Communautaire du 11 février 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni, en session ordinaire en Salle de la Diligente - La Manoque - Cours de Verdun - 47400 TONNEINS, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

AVENANT N°1 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Martine CALZAVARA - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Emmanuel VIGO (suppléant de Erika LE FORT) - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - Patrick YAOUANC (suppléant de François NÉRAUD) - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Catherine BERNARD - Michel COUZIGOU - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Daniel BENQUET - Valérie BOTTECCHIA - Laurent CAPELLE - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Jean-Michel LABORDE - Emmanuelle MARCHAND - Didier MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR

Pouvoirs de

Muriel FIGUEIRA A Maud CARUHEL - Stéphane FRANCIS A Martine CALZAVARA - Jean-Michel LABORDE A Régine POVEDA - Didier MONPOUILLAN A Bernard MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Patrick YAOUANC

AVENANT N°1 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT (CEJ) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Rapporteur : Jean Luc ARMAND

Objet de la délibération

La présente délibération a vocation à valider l'avenant n°1 à la Convention d'objectifs et de financement Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) - Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de 2 ans sur la période de 2020-2022

Visas

Vu la délibération D 2019 G 02 du 19 décembre 2019 validant la convention territoriale globale (CTG) et le contrat enfance jeunesse (CEJ),

Exposé des motifs

Un avenant est nécessaire à la Convention d'objectifs et de financement CEJ et CTG afin d'intégrer deux actions nouvelles dans le champ de la petite enfance :

- L'extension de la crèche de Fauillet de 20 à 24 places
- La création d'un nouveau poste de chargé de coopération « Convention territoriale globale »

Le détail des actions figure dans l'avenant annexé.

Le présent avenant, annexes comprises, prend effet à compter du 1er janvier 2020.

Le Conseil Communautaire,

Approuve l'avenant N°1 à la convention d'objectifs et de financement Contrat Enfance jeunesse et Convention Territoriale Globale, ci-annexé

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

Votants	70	
Pour	70	
Contre	0	[]
Abstention	0	

Publication / Affichage

Le 18 février 2021

Fait à Marmande le 11 février 2021

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération